

SERVICE FINANCES
EM/MLM

CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 28 SEPTEMBRE 2006 DELIBERATION

OBJET : Personnel communal – Modification du tableau des effectifs

Le Maire propose au Conseil Municipal d'apporter les modifications suivantes au tableau des effectifs :

SUPPRESSION DE POSTES		CREATION DE POSTES	
<i>Filière ADMINISTRATIVE</i>			
1	Rédacteur	1	Rédacteur Chef
<i>Filière ANIMATION</i>			
2	Agent d'animation qualifié	2	Adjoint d'animation

Le Conseil Municipal, vu l'avis favorable de la Commission « Finances, Ressources Humaines, Administration Générale », et après en avoir délibéré,

➤ **APPROUVE** à l'unanimité ces modifications.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Le Maire

Loïc LE MEUR